

Panel sur la position commune du système des Nations Unies, Vendredi 28 juin 2019, lors de la Geneva Drug Policy Week

Commission globale de politique en matière de drogues, Institut de hautes études internationales et du développement, Programme des Nations Unies pour le Développement, Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Organisation mondiale de la santé

Ce panel a abordé les mandats basés à Genève et la position commune du système des Nations Unies sur les questions liées aux drogues.

Points principaux :

- Il est urgent d'essayer de mettre en œuvre la position commune au niveau des pays, de veiller à préserver l'espace pour la société civile et de mobiliser une voix collective pour l'une des populations les plus vulnérables au monde.
- La société civile et les autres secteurs doivent tenir l'ONU responsable de ce document. Il s'agit également d'un document de la société civile.
- La position commune représente une avancée formidable et confirme la nécessité de se concentrer sur diverses questions de santé telles que le CHU, l'accès aux médicaments ainsi que la réduction des risques, et non seulement sur la décriminalisation.
- La politique en matière de drogues se fait localement, et non pas mondialement. La décriminalisation sera l'un des principaux instruments de promotion de la santé, des droits et de la politique en matière de drogues.
- Le principal défi consiste à déterminer comment tout ce qui figure dans la position commune peut se répercuter au niveau des pays.

